



2

Jours

La rupture du contrat de travail

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : MAN-GRH-09

Objectifs de la formation

- Apprécier les risques liés à la rupture du contrat
- Identifier les conditions de validité du licenciement personnel
- Gérer un dossier de licenciement ou de rupture conventionnelle
- Préparer et gérer ses transactions

Programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Gérer la démission d'un collaborateur

- Différencier démission et prise d'acte de la rupture
- Accuser réception d'une démission

2. Opérer une rupture de contrat de travail pour un motif personnel

- Sécuriser la rupture de la période d'essai
- Évaluer le motif de rupture et la cause réelle et sérieuse
- Constituer son dossier rigoureusement afin de se prémunir d'un contentieux
- Respecter la procédure légale
- Licencier un salarié protégé

Jour 1 - Après-midi

3. Gérer le licenciement pour inaptitude et gérer les fins de carrière



- Respecter la procédure pour inaptitude non professionnelle
- Remplir les obligations en matière de reclassement
- Prendre en compte les spécificités en cas d'inaptitude professionnelle
- Gérer le départ à la retraite volontaire, la mise à la retraite

Jour 2 - Matin

4. Gérer le licenciement individuel économique

- Identifier les circonstances pouvant justifier un licenciement économique
- Gérer les cas particuliers : refus d'un salarié de l'application d'un accord de maintien dans l'emploi et d'un accord de mobilité interne
- Respecter la procédure
- Proposer un contrat de sécurisation professionnelle ou un congé de reclassement

Jour 2 - Après-midi

5. Différencier rupture négociée, transaction et rupture conventionnelle

- Respecter la procédure de la rupture conventionnelle
- Mettre en œuvre les conditions de validité de la transaction
- En évaluer les conséquences (fiscales, sociales...)

Pré-requis

Maîtriser les bases du droit du travail

Public cible

Responsable d'entreprise, responsable des Ressources Humaines, tout collaborateur RH

Pédagogie



Méthodes pédagogiques

- Alternances de savoirs descendants à l'aide de supports théoriques ou juridiques, et de phases actives à travers notamment des mises en situation se basant sur les expériences des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives tout au long de la journée de formation.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

